

Jacques Rouillard

Historien, département d'histoire, Université de Montréal

(1997)

“Duplessis:  
*le Québec vire à droite*”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)  
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques ROUILLARD

“**Duplessis: le Québec vire à droite**”.

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale**, pp. 183-206. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection: Débats. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.



M Rouillard, historien, professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal, nous a accordé le 4 décembre 2006 son autorisation de diffuser électroniquement cet article dans *Les Classiques des sciences sociales*.



Courriel : [jacques.rouillard@umontreal.ca](mailto:jacques.rouillard@umontreal.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

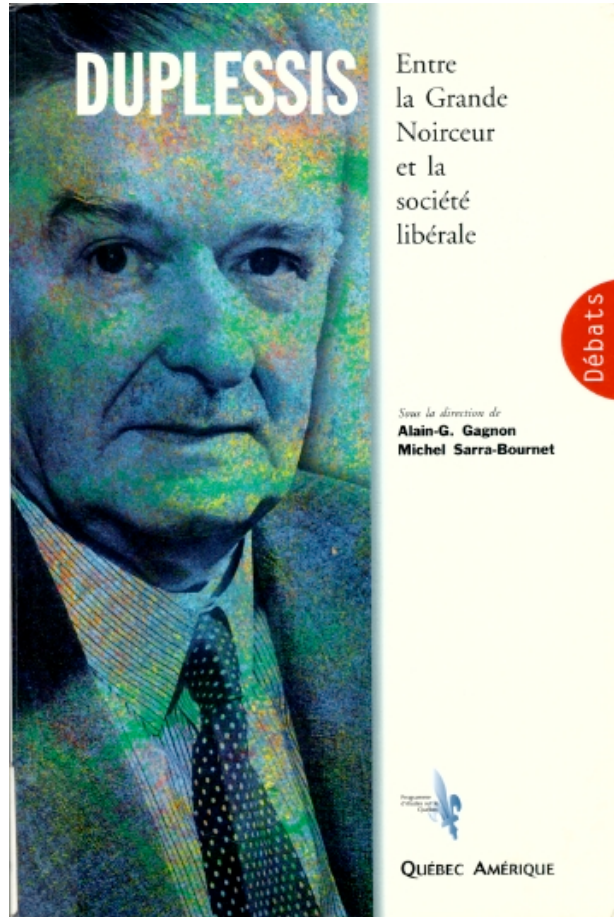
Édition numérique réalisée le 6 décembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Jacques ROUILLARD

Historien, département d’histoire, Université de Montréal

### “Duplessis: le Québec vire à droite”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale**, pp. 183-206. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection: Débats. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.

# Table des matières

[Introduction](#)

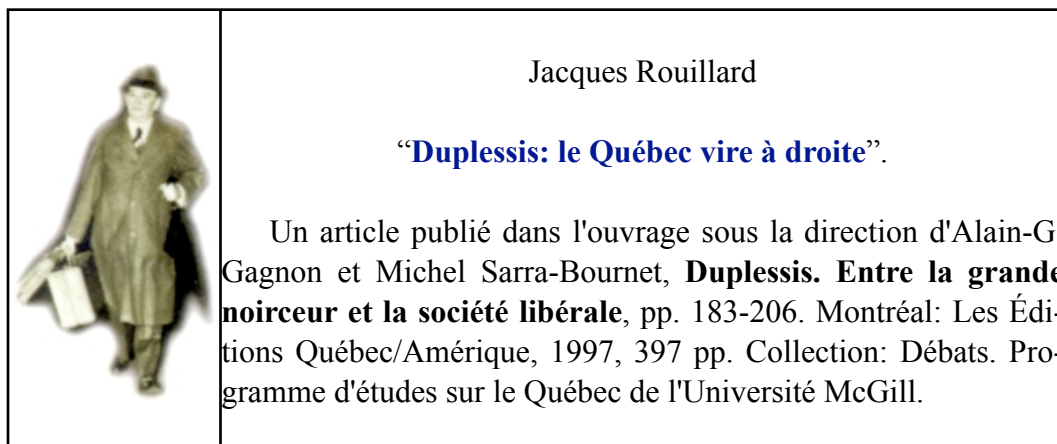
[Libéralisme et industrialisation](#)

[Le libéralisme en crise](#)

[Duplessis dans ses rapports avec le pouvoir religieux](#)

[Conclusion](#)

[Annexe](#)



## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Mon propos consiste à dégager une interprétation d'ensemble de ce qu'on appelle le régime Duplessis en le situant dans l'histoire du Québec depuis le début du XXe siècle. Bien que je ne sois pas un spécialiste de Duplessis, mes lectures et mes recherches m'amènent à vous faire part de ma compréhension de cette période. Celle-ci dépasse bien sûr l'image réductrice de « Grande noirceur » qui reste encore bien ancrée dans la mémoire collective et s'appuie sur l'historiographie ré-

cente du Québec, particulièrement de la période qui précède la prise du pouvoir par l'Union nationale <sup>1</sup>.

Pour comprendre l'emprise exercée par Duplessis sur la vie politique québécoise, il faut bien saisir les circonstances qui ont provoqué la création de l'Union nationale. Comme on le sait, cette formation politique est issue, en 1935, d'une coalition entre le Parti conservateur provincial que dirigeait alors Duplessis et une aile dissidente du Parti libéral, l'Action libérale nationale, animée par Paul Gouin. Cette nouvelle force politique est née dans le sillage de la crise économique de 1929 qui a provoqué un niveau élevé de mécontentement dans la population et suscité un profond désir de changement politique. En effet, la récession économique ébranle le Parti libéral alors au pouvoir depuis quarante ans et crée un contexte éminemment favorable à l'élection d'une nouvelle formation politique. Plus encore, l'ampleur de la crise provoque, au Québec comme dans plusieurs autres pays occidentaux, des remous sociaux qui portent à une remise en cause plus fondamentale du système économique et politique. C'est l'époque en Occident où les critiques sévères, tant de la gauche que de la droite, fusent envers les institutions libérales, le grand capital et le système parlementaire. Ces critiques trouvent un écho favorable dans la population. Le terrain est alors propice à des changements d'orientation politique plus radicaux, que ce soit vers le socialisme et le communisme ou vers le corporatisme et le fascisme.

---

<sup>1</sup> Je pense en particulier aux travaux de : Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, Le XXe siècle*, tome 1, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984 ; Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988 et *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993 ; Bernard L. Vigod, *Quebec before Duplessis : The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986 ; Patricia Dirks, *The Failure of L'Action libérale nationale*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991 ; Yvan Lamonde (sous la direction de), *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1995 ; Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, Guérin, 1972 ; Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, cahier II : *Les années 30*, Montréal, 1975.

Le Québec des années 1930 est un terreau fertile pour un renouveau politique à la fois parce que le Parti libéral fait figure de formation politique vermoulue et que le clergé catholique est plus que jamais à l'affût pour élargir son influence sur la sphère politique. Nul besoin d'insister sur l'ascendant croissant que l'Église catholique exerce sur la population francophone depuis le réveil religieux du milieu du XIXe siècle. Un bon indice de son autorité réside dans l'emprise grandissante qu'elle exerce, au détriment de l'État, dans les domaines de l'éducation et des services sociaux. La forte influence de l'Église ne signifie pas cependant qu'elle représente la seule force sociale importante dans la société francophone. À ce propos, les travaux récents sur le Québec d'avant la Deuxième Guerre mondiale jettent un éclairage nouveau sur l'éventail des forces en présence dans la société québécoise.

## Libéralisme et industrialisation

[Retour à la table des matières](#)

Le libéralisme et les groupes politiques qui portent ce projet de société ne sont pas morts avec l'échec des insurrections de 1837-1838 ou le recul des libéraux radicaux (Rouges) dans les années 1850 et 1860. Leurs idées se manifestent sous un jour plus modéré à travers les deux grandes formations politiques et au sein des milieux d'affaires. Ces groupes supportent les institutions démocratiques, croient au progrès par le développement économique et défendent l'autonomie de l'État par rapport à l'Église. Le libéralisme de Wilfrid Laurier, figure dominante de ce groupe par la position qu'il occupe comme premier ministre du Canada et chef du Parti libéral, est éminemment représentatif de ce courant <sup>2</sup>. La poussée industrielle du début du XXe siècle (les indices d'industrialisation et d'urbanisation du Québec sont comparables à

---

<sup>2</sup> Voir l'excellent texte de Réal Bélanger, « Le libéralisme de Wilfrid Laurier : évolution et contenu (1841-1919) », dans Yvan Lamonde, *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, pp. 99-118. Sur le libéralisme de l'époque, voir aussi Fernande Roy, *Histoire des idéologies...* pp. 47-77.

ceux de la province voisine et supérieurs à la moyenne canadienne<sup>3</sup>) renforce ces groupes, favorise la diffusion de leur modèle social et invite à un élargissement du champ des activités gouvernementales. La pression se fait sentir, par exemple, pour une réforme du système d'éducation orientée vers 'la restauration du ministère de l'Éducation, une plus grande accessibilité à l'école (école gratuite et obligatoire, uniformité des manuels scolaires) et la création d'écoles spécialisées sous la responsabilité directe du gouvernement pour répondre aux besoins de l'industrie (écoles techniques et commerciales, École des H.E.C., École des Beaux-Arts, etc.)<sup>4</sup>. La même tendance à une intervention accrue de l'État touche le domaine des services sociaux dont l'Église faisait traditionnellement une chasse gardée. Malgré les réticences des milieux ecclésiastiques, le gouvernement Taschereau réussit finalement en 1921 à faire voter une loi d'assistance publique qui marque l'entrée des pouvoirs publics dans le champ des services sociaux et de la santé<sup>5</sup>.

Les quotidiens à grand tirage destinés au milieu populaire qui apparaissent au début du siècle (*La Presse*, *La Patrie*, *Le Soleil*) constituent un important point d'appui pour diffuser une vision libérale de la société. D'une présentation et d'un contenu comparable aux grands quotidiens étrangers de l'époque, ils sont ouverts à la modernité, im-

---

<sup>3</sup> Voir notre texte « La Révolution tranquille : rupture ou tournant ? », publication à paraître.

<sup>4</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, pp. 241-252 ; Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*, Montréal, Boréal, 1996, pp. 89-102, 123-128, 133-140 ; Ruby Heap, « Libéralisme et éducation au Québec à la fin du XIXe et au début du XXe siècles », dans Yvan Lamonde, *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, pp. 99-118.

<sup>5</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 252-258 ; Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, p. 73-107.



prégnés d'individualisme et partisans du progrès économique <sup>6</sup>. Cette presse, proche du Parti libéral, diffuse une idéologie d'une mouture bien différente de celle qui prévaut dans les quotidiens clérico-conservateurs (*L'Action sociale* qui deviendra *L'action catholique* en 1915, *Le Devoir*, *Le Droit*). D'ailleurs, ces derniers sont fondés pour faire contrepoids à la presse libérale car l'épiscopat craint l'influence pernicieuse de celle-ci auprès des masses. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, s'élève à plusieurs reprises contre cette presse, « irrespectueuse de l'autorité religieuse » et « destructrice de la conscience catholique » <sup>7</sup>. Dans les années 1920, les deux quotidiens de Québec, *Le Soleil*, journal officieux du Parti libéral, et *L'Action catholique*, journal officieux de l'archevêché, sont à couteaux tirés. Devant les attaques virulentes dont son gouvernement est l'objet de la part du journal catholique, le premier ministre Taschereau intervient auprès du cardinal Bégin, puis rencontre personnellement à ce sujet le délégué apostolique à Ottawa en 1924 <sup>8</sup>. Les hostilités entre les deux groupes se poursuivent néanmoins ; leur vision fondamentalement différente de l'orientation sociale les campe dans des positions difficilement conciliables.

La poussée industrielle du début du siècle a aussi pour conséquence le développement d'une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière, qui articule, principalement à travers le syndicalisme international (américain), un projet de société autonome. Contrairement à ce qu'on a pu écrire, le syndicalisme représente une force sociale significative dans la société québécoise depuis la fin du XIXe siècle. Les niveaux de densité syndicale y sont comparables à ceux de l'Ontario et

---

<sup>6</sup> Ralph Heintzman, *The Struggle for Life : the French Daily Press of Montreal and the Problems of Economic Growth in the Age of Laurier, 1896-1911*, thèse de Ph. D. (histoire), York University, 1977 ; Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.

<sup>7</sup> « Lettre de Mgr Bruchési aux journaux de Montréal », 19 décembre 1898, dans Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 179.

<sup>8</sup> Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, pp. 5-18.

des États-Unis, avec des effectifs qui se situent environ à 10 000 syndiqués en 1901, 25 000 en 1911, 98 000 en 1921 et 72 000 en 1931. Là-dessus, les internationaux en comptent environ les deux tiers et les catholiques le quart <sup>9</sup>. Les revendications des syndicats internationaux influencent notamment l'adoption de lois touchant les accidents de travail et les normes minimales de travail pour les femmes et les enfants. Leur projet de société s'apparente à ce qu'on appellerait de nos jours le travaillisme ou la social-démocratie. Estimant qu'il est possible de réformer la société libérale dans le sens des intérêts des travailleurs, ils supportent les institutions démocratiques et ne remettent pas en cause le système capitaliste. Ils proposent, par contre, une extension du rôle de l'État dans la sphère économique en nationalisant les entreprises de services publics comme les chemins de fer, le transport en commun et la distribution du gaz et de l'électricité. Ils attendent aussi de l'État qu'il favorise l'accès à l'éducation, établisse des programmes sociaux et assure une meilleure protection des conditions de travail <sup>10</sup>.

Certaines de leurs revendications inquiètent le pouvoir clérical, notamment celles qui touchent l'instruction gratuite, la fréquentation scolaire obligatoire et la nationalisation des services publics. Pour ces raisons, ils se font accuser de faire mousser l'anticléricalisme et de propager le socialisme. Les grèves des syndicats internationaux sont aussi une source de préoccupations pour le clergé qui craint qu'elles ne se transforment en lutte de classes. L'image d'une Europe en proie à des conflits sociaux et où les masses urbaines se sont déchristianisées est

---

<sup>9</sup> Jacques Rouillard, « Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario. Niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no 2 (septembre 1983), p. 206 et 211. Les francophones constituent environ 70% des effectifs des syndicats internationaux (Estimation basée sur les témoignages de deux importants dirigeants syndicaux : Alfred Charpentier, *Compte rendu d'une journée sociale à la Villa Saint-Martin* (avril 1918), Archives de la CSN, p. 15 ; John T. Foster, *Le Monde Ouvrier*, 17 janvier 1931, p. 1.

<sup>10</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p. 135-142, 179-183 ; Sylvie Murray et Élise Tremblay, *Cent ans de solidarité. Histoire du CTM, 1886-1986*, Montréal, VLB éditeur, 1987, pp. 19-55.

constamment présente à la mémoire des clercs. C'est pourquoi ils entreprennent de former des syndicats catholiques dans plusieurs diocèses à partir de 1912. Cette stratégie s'insère dans un plan d'action plus vaste, l'action sociale catholique, destinée à maintenir les populations urbaines dans le giron de l'Église.

Le mouvement d'action catholique se distingue des œuvres pieuses fondées par le clergé catholique au XIXe siècle car il est dirigé par une élite laïque (assistée d'un aumônier) et qu'il œuvre dans le domaine temporel. Les associations fondées ont pour objectif d'encadrer le milieu profane pour y diffuser un esprit chrétien. Le clergé s'inspire de l'exemple européen et des directives de Rome (Pie XI pour « sauver la société des méfaits du laïcisme »<sup>11</sup>. Amorcé au tout début du siècle et appelé à se développer surtout à partir des années 1930, le mouvement touche la jeunesse (ACJC, JÉC, JOC, JAC, JIC), les adultes (Ligue du Sacré Cœur, clubs sociaux, LOC) des groupes professionnels (UCC, Voyageurs de commerce, infirmières) et des groupes féminins (Ligue catholique féminine). Au niveau intellectuel, cette action est appuyée par des centres d'études (Action sociale catholique à Québec, École sociale populaire à Montréal) et des organes de presse, les quotidiens catholiques dont nous avons parlé plus haut, mais aussi des hebdomadaires et des bulletins paroissiaux. Tout cet effort d'encadrement vise à préserver un modèle de chrétienté adapté au milieu urbain.

En ce début de siècle où s'affirme l'industrialisation, l'Église se sent donc menacée à la fois par les valeurs libérales (individualisme, laïcité, matérialisme, étatismes, etc) et par la montée de la classe ouvrière dont elle craint que, comme en Europe, elle ne s'écarte de la pratique religieuse<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 188.

<sup>12</sup> Selon Jean Hamelin et Nicole Gagnon, « le pouvoir étatique ne cesse d'éroder les frontières de l'empire clérical... » ; « les deux pouvoirs (religieux et étatique) se respectent et se redoutent mais, dans les années 1920, le système clérical est acculé à la défensive » (*Histoire du catholicisme québécois*, p. 443).

## Le libéralisme en crise

[Retour à la table des matières](#)

La crise économique des années 1930 et les perturbations sociales qu'elle engendre vont affaiblir le pouvoir étatique et permettre à l'Église de reprendre l'initiative. Elle profite du contexte socio-économique pour élargir son emprise sur le pouvoir politique à Québec, pouvoir qui, comme on l'a vu, ne cesse d'éroder la sphère d'influence de l'Église depuis le début du siècle <sup>13</sup>. La transformation du Parti conservateur québécois en l'Union nationale et la défaite du Parti libéral en 1936 résultent de l'action intellectuelle et politique du clergé québécois. Contrairement au Parti libéral, l'Union nationale et Duplessis partagent pour beaucoup les orientations idéologiques de l'Église et adopteront, comme nous le verrons, sur des sujets traditionnels de dispute entre l'Église et l'État, des politiques favorables aux intérêts cléricaux.

Comme nous l'avons fait remarquer, la profonde crise économique du début des années 1930 ébranle non seulement le système capitaliste mais aussi le système politique qui lui sert de support. Le désarroi est propice partout en Occident à un changement profond d'orientation

---

<sup>13</sup> Contrairement à ce qu'affirment Gilles Bourque et Jules Duchastel (*Restons traditionnels et progressifs*, Montréal, Boréal, 1988, p. 41), l'Église n'accepte pas d'être cantonnée dans la sphère privée comme le conçoit l'État libéral. Non seulement veut-elle assumer une emprise totale sur l'école publique et le système social, mais elle cherche à subordonner le pouvoir politique à sa vision du monde. La crise des années 1930 lui apparaît un moment propice pour réaliser cet objectif ; elle mettra alors tout son appareil de diffusion idéologique à servir cette cause. Le modèle ultramontain de relations entre l'Église et l'État est loin d'avoir disparu de la pensée cléricale au XXe siècle. Richard Jones, par exemple, le montre très bien dans son analyse d'un journal cléricale à large diffusion, qui se veut résolument antilibéral (*L'idéologie de l'Action catholique* (1917-1939), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974).

politique <sup>14</sup>. Au Québec, à cause de la forte présence de l'Église catholique, les solutions de rechange seront davantage trouvées du côté de la droite. C'est dans cette direction que se déplacent l'éventail idéologique et l'échiquier politique dans la province. Dans cette mouvance, il y a, bien sûr, le parti fasciste d'Adrien Arcand fondé en 1934, mais ce groupe demeure marginal. Ce sont plutôt les solutions de la droite modérée, proches du discours clérical, qui rencontrent l'appui le plus tangible. Constatant la faillite du libéralisme, les groupes intellectuels autour de revues comme *L'Action nationale*, *Vivre*, *La Relève* et *L'Ordre nouveau*, relayées par *Le Devoir* et *L'Action catholique*, critiquent sévèrement le système parlementaire et les abus du capitalisme, tout comme le socialisme et le communisme d'ailleurs. Ils voient dans le corporatisme et le retour à des valeurs conservatrices (ordre, famille, élite, tradition, retour à la terre) la solution à la crise <sup>15</sup>. Le corporatisme préconisé, plutôt social que politique, s'inspire de celui des encycliques papales et promet de rétablir la paix industrielle.

L'effervescence idéologique se transporte au niveau politique en 1934 quand les attaques d'intellectuels et de groupes catholiques contre le Parti libéral, associé, dit-on, aux « puissances d'argent », provo-

---

<sup>14</sup> Plusieurs pays démocratiques à population fortement catholique versent dans le fascisme pendant les années 1930. Le modèle fasciste italien, espagnol et autrichien (Dollfuss) a exercé un certain attrait auprès des intellectuels conservateurs et de la presse cléricale québécoise. Voir Richard Jones, *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, pp. 115-116, 177-190 ; André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 49-55 ; Paul M. Gareau, *L'attitude des nationalistes traditionnels canadiens-français face aux fascismes européens et américains (1929-1940)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1992.

<sup>15</sup> Voir Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs* ; Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit*, Montréal, Boréal Express, 1984, pp. 121-130 ; les textes de Fernand Dumont, André-J. Bélanger, Robert Comeau, Pierre Dandurand et Lucienne Fortin dans F. Dumont et al. (sous la direction de), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978 ; André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises* ; Richard Jones, *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*.

quent la formation d'une aile dissidente, l'Action libérale nationale (ALN), formée de jeunes militants désireux de revigorer leur parti. Leur projet de réforme politique est emprunté aux deux programmes de restauration sociale mis de l'avant, l'année précédente, par l'École sociale populaire fondée à Montréal en 1912 par des Jésuites pour répandre la doctrine sociale de l'Église. Élaboré par des clercs, le premier programme, qui veut faire contrepoids au récent manifeste du Cooperative Commonwealth Federation (CCF), rejoint les thèmes identifiés plus haut. Le deuxième programme, rédigé par des laïcs catholiques, avance toute une série de réformes qui se situent dans l'esprit des solutions cléricales : restauration de l'agriculture, mesures sociales, lois contre les trusts, réformes politiques et financières <sup>16</sup>. Ces réformes constituent un véritable programme de gouvernement, une solution de rechange aux politiques du régime Taschereau.

Le groupe de l'Action libérale nationale se sépare finalement du Parti libéral et dresse son propre programme politique qui rejoint fidèlement les orientations des programmes de restauration sociale. La presse cléricale et les associations catholiques se chargent de le faire connaître, si bien que le projet s'impose dans la population comme alternative aux politiques libérales. Duplessis sent le vent souffler et propose une alliance entre l'ALN et son parti à la veille des élections de 1935. L'alliance est conclue pour se distribuer les candidatures et un nouveau nom est donné à la coalition : l'Union nationale, qui reprend intégralement le programme de l'ALN. Taschereau est réélu de justesse en 1935, mais le vacillement du régime entraîne des élections l'année suivante. L'Union nationale remporte alors une victoire éclatante en se présentant comme le parti du renouveau et de l'intégrité politique.

Aux yeux d'une large partie de la population du Québec, Duplessis et l'Union nationale incarnent la volonté de changement, « l'ordre

---

<sup>16</sup> *Pour la Restauration sociale au Canada*, brochure de l'École Sociale Populaire, 1933, nos 232-233 ; *Le Programme de Restauration sociale expliqué et commenté*, brochure de l'École Sociale Populaire (1934), nos 239-240. Voir à ce propos l'excellente analyse de Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, pp. 121-153, et Patricia Dirks, *The Failure of L'Action libérale nationale*, 199 p.

nouveau » mijoté par les intellectuels catholiques pour réformer le système économique et politique. Les solutions proposées marquent un glissement des orientations politiques au Québec vers le conservatisme. Les mesures comportent, certes, des aspects progressistes (anti-monopolisme, lois sociales), mais la trame de fond se situe dans la mouvance du conservatisme social tel qu'il s'incarne à l'époque dans plusieurs pays catholiques (antilibéralisme, corporatisme, agriculturisme, antisocialisme virulent)<sup>17</sup>. Cette tendance est encore plus évidente quand on tient compte d'autres valeurs peu présentes dans les programmes de restauration sociale mais qui animent les milieux intellectuels catholiques identifiés plus tôt. Ce sont : l'importance attachée aux valeurs d'ordre et d'autorité, la méfiance envers le monde moderne, le désir de renforcer la famille, une conception élitiste de la société, l'antisémitisme, et, chez certains même, le culte du chef qui incarnera l'essence de la nation<sup>18</sup> ; et ce sont là valeurs toutes caracté-

---

<sup>17</sup> Il y a un parallèle intéressant à tracer entre le Québec et le Brésil, deux pays catholiques qui sont soumis à une forte influence de la droite dans les années 1930. En 1937, le président Getúlio Vargas, inspiré par les régimes fascistes européens, met fin au régime républicain et instaure huit années de dictature, l'Estado Nôvo. Avec l'appui des militaires et la bienveillance de la hiérarchie catholique qui craint le communisme, il projette l'établissement d'un état corporatiste semi-autoritaire. Particulièrement répressif envers les groupes de gauche, il dissout les partis politiques et développe l'appui d'une vaste clientèle par un patronage généralisé. Il favorise un programme d'industrialisation et s'attire l'appui des travailleurs urbains grâce à l'adoption de plusieurs mesures de protection sociale. La chute des régimes fascistes en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale le convainc qu'il faut revenir à la démocratie politique. Déposé par les militaires en 1945, il revient au pouvoir dans des élections démocratiques en 1951 ; il y reste jusqu'à son suicide en 1954 (Ronald M. Schneider, « *Order and Progress* ». *A Political History of Brazil*, Boulder, Westview Press, 1991 ; Thomas E. Skidmore, *Politics in Brazil, 1930-1964*, New York, Oxford University Press, 1967).

<sup>18</sup> Paul-André Linteau et al., *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, pp. 106-111. Les groupes de gauche dans les années 1930 (unions internationales, CCF, parti communiste) ne se méprenaient pas sur le virage à droite que l'Union nationale représentait pour le Québec. Voir Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit*, pp. 104, 130 ; Jacques Rouillard, « Haro sur le fascisme : La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938 », *The Canadian Historical Review*, 61, 3 (septembre 1990), pp. 346-374.

ristiques fondamentales du conservatisme. Et Duplessis une fois au pouvoir transposera ces valeurs dans ses choix politiques, même après son retour au pouvoir en 1944.

## Duplessis dans ses rapports avec le pouvoir religieux

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas mon intention de m'attarder sur le conservatisme des politiques de l'Union nationale. Le sujet est déjà passablement documenté et je suis surpris qu'une équipe de recherche veuille rattacher le duplessisme à la famille idéologique libérale <sup>19</sup>. Les politiques de Duplessis s'inscrivent dans le courant clérico-conservateur qui, comme je l'ai montré, a donné naissance à son parti ; sa philosophie politique se distingue significativement de celle du Parti libéral, que ce soit sous Marchand, Parent, Gouin, Taschereau ou Godbout. C'est ce que je vais m'appliquer maintenant à démontrer en étudiant quelques dossiers très litigieux sous l'administration libérale d'avant 1936, qui touchent les rapports entre l'Église et l'État et que Duplessis a su régler à la satisfaction de l'épiscopat. Duplessis se vantait en privé de « faire manger les évêques dans sa main » <sup>20</sup>. C'est vrai dans le sens où il aimait bien faire languir les évêques en quête de subventions pour une école, un collège ou un hôpital. Mais sur l'essentiel, soit la place que l'État devait occuper par rapport à l'Église, il faudrait plutôt parler de subordination filiale de l'État.

Pendant son premier mandat, Duplessis a posé des gestes symboliques qui sont révélateurs des principes qui allaient le guider. Ainsi, à la première session de l'Assemblée législative en 1936, il fait placer

---

<sup>19</sup> Voir notre propos en annexe.

<sup>20</sup> Conrad Black, *Duplessis, vol. 2, Le Pouvoir, Montréal*, Éditions de l'Homme, 1977, p. 378.



un crucifix au-dessus du fauteuil du président <sup>21</sup>. Plus tard, lors de la séance d'ouverture en grande pompe du congrès eucharistique national tenu à Québec en juin 1938, agenouillé, il présente au cardinal Villeneuve placé sur un trône et entouré d'un vaste parterre de délégués pontificaux, d'évêques et de chanoines, un anneau comme symbole d'attachement du Québec à la religion catholique. Son discours qui précède est tout aussi significatif : aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité, proclamés par la Révolution française, il dit préférer les grands principes de l'Évangile : foi, charité et espérance. Au nom du Québec et de son gouvernement, il termine par une profession de foi en Dieu et en la religion catholique. Le cardinal Villeneuve n'est pas long à comprendre la signification du geste ; il répond que l'anneau « symbolise l'union chez nous de l'autorité civile et de l'autorité religieuse » <sup>22</sup>. Il retrouve en Duplessis, contrairement à Gouin et Tascheau, l'homme dévoué à l'Église qui sera à l'écoute de son enseignement en matière civile. Duplessis, de son côté, par son discours et son hommage, veut se distinguer des gouvernements libéraux antérieurs et de la ligne de démarcation que ceux-ci voulaient tracer entre les pouvoirs civil et religieux.

D'ailleurs, Duplessis avait déjà rendu, en 1937, le cardinal et plusieurs évêques heureux en cédant à leur demande pressante de voter une loi pour réprimer la propagande communiste <sup>23</sup>. Ce fut la fameuse loi du cadenas qui permettait aux policiers de cadenasser les endroits où il pouvait y avoir des activités communistes. Duplessis répondait ainsi à un sujet de préoccupation majeure des milieux de droite dans les années 1930. Son anticommunisme ne s'est jamais démenti par la suite.

Parmi les sujets d'inquiétude de l'épiscopat dans ses rapports avec le gouvernement québécois au début du siècle, le rôle de l'Église dans les systèmes d'éducation, de santé et de services sociaux vient sans doute au premier rang. Comme nous l'avons souligné plus tôt, la pous-

<sup>21</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 447.

<sup>22</sup> *L'Action catholique*, 23 juin 1938, p. 9.

<sup>23</sup> Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, vol. 1, Montréal, Fides, 1973, pp. 285, 324, 325.

sée industrielle du début du siècle a avivé les craintes d'un interventionnisme accru de l'État dans ces champs. Pour sa part, le gouvernement de l'Union nationale se chargera de maintenir et même d'élargir l'emprise cléricale dans ces secteurs.

Le gouvernement Marchand en 1897 a voulu rétablir le ministère de l'Instruction publique aboli en 1875 et le premier ministre Gouin a fleurté avec l'idée en 1905. Ils ont dû retraiter devant la ferme opposition de l'épiscopat. L'aile plus radicale du Parti libéral continuait cependant à rappeler la nécessité d'une prise en charge du système public d'éducation par l'État <sup>24</sup>. Le gouvernement libéral a néanmoins mis sur pied un réseau d'écoles spécialisées (écoles techniques, école des HEC, école du meuble, écoles d'arts et métiers, etc) qui relevait du secrétariat provincial et non du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, composé pour sa moitié des évêques du Québec. Ces derniers s'en sont plaint car ils rêvaient que le Conseil étende son emprise sur toutes les institutions d'enseignement. En 1936, le cardinal Villeneuve ébaucha un projet en ce sens, désireux de profiter « du vent nouveau qui soufflait » avec l'arrivée au pouvoir de Duplessis <sup>25</sup>. Sur ce plan, l'épiscopat n'a pas fait fléchir le gouvernement pendant le

---

<sup>24</sup> Un État libéral, en principe, défend la séparation des pouvoirs temporel et spirituel. Il n'appartient pas alors à une religion de régir et de réglementer les institutions publiques. Ce raisonnement s'applique aussi au système d'éducation publique et aux institutions d'aide sociale. Il importe que l'État forme des citoyens éclairés et qu'il n'accorde aucun traitement de faveur à une confession religieuse. La religion est conçue alors comme une affaire privée qui regarde uniquement la conscience de chacun.

<sup>25</sup> Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, vol. 1, p. 279.

premier mandat de l'Union nationale <sup>26</sup>, mais il en a été autrement au début du deuxième, en 1945, à l'occasion de la création du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse. Le premier ministre s'est alors rendu aux doléances de trois évêques venus le rencontrer spécifiquement à ce propos. Le Conseil de l'Instruction publique allait désormais contrôler les programmes d'étude et la nomination du personnel enseignant dans toutes les institutions d'enseignement agricole, technique et spécialisé <sup>27</sup>. La mesure marque une extension significative du pouvoir clérical dans la sphère de l'éducation publique.

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, le gouvernement Taschereau avait ouvert la voie à une intervention étatique en faisant voter la loi de l'assistance publique en 1921. Il n'ose cependant par la suite s'aventurer davantage par crainte d'essuyer les reproches sévères des milieux cléricaux, pour qui l'aide aux personnes dans le besoin relève de la famille, des organismes de charité privés et des institutions religieuses. Les réserves envers la participation du Québec au programme fédéral de pensions de vieillesse mis sur pied en 1927

---

<sup>26</sup> Duplessis a cependant satisfait l'épiscopat sur d'autres dossiers touchant l'éducation, notamment sur la nomination et la gouverne du Conseil pédagogique de la Commission des écoles catholiques de Montréal où le gouvernement nommait directement et indirectement plusieurs membres. Il laisse, en 1937, à l'archevêque-coadjuteur de Montréal, Mgr Gauthier, le soin de nommer tous les membres. En 1939, il fait appel à lui également pour recommander les noms des trois membres laïcs de la Société d'administration de l'Université de Montréal dont le choix revenait normalement au gouvernement. En outre, la proportion des commissaires nommés par le gouvernement et l'archevêché à la Commission des écoles catholiques est aussi un indice intéressant des rapports que l'État tient à établir avec les autorités religieuses. Avec le remaniement de 1948 sous Duplessis, la proportion de religieux n'a jamais été si forte (Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, vol. 1, p. 334, 519 ; Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*, p. 139,188,192).

<sup>27</sup> Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, vol. 2, pp. 122-125.

s'expliquent largement par l'appréhension des milieux cléricaux <sup>28</sup>. Le gouvernement Taschereau ne s'y résout finalement qu'en 1936.

Le programme de l'Union nationale en 1936 comprenait des mesures étatiques mieux acceptées par les milieux conservateurs à cause du contexte de la crise économique. En 1937, Duplessis fit passer une loi d'assistance aux mères nécessiteuses (famille monoparentale) et participa au programme fédéral à frais partagés de pensions aux aveugles. Mais il se montra par la suite plus réservé. C'est le gouvernement Godbout qui, pendant la Deuxième Guerre mondiale a manifesté un étonnant dynamisme pour mettre en place des mesures de protection sociale. Influencé par le gouvernement fédéral, il a adhéré à la stratégie de construction de l'État protecteur. Non seulement a-t-il souscrit aux programmes fédéraux d'assurance-chômage et d'allocations familiales, mais il a fait les premiers pas en vue de l'instauration d'un programme d'assurance-maladie. Un ministère de la Santé et du Bien-Être social est créé en 1941 et une Commission d'enquête sur les problèmes hospitaliers est formée la même année (Commission Lessard). Elle recommande la mise en place d'un régime provincial et universel d'assurance-santé. Aussitôt le rapport déposé, en 1943, le gouvernement fait diligence et crée une Commission de l'assurance-maladie avec pour mandat de préparer un plan pour mettre en place l'assurance-maladie <sup>29</sup>. La Commission est démantelée aussitôt Duplessis revenu au pouvoir en 1944, tout comme d'ailleurs le Conseil d'orientation économique qui devait servir à planifier le développement économique d'après-guerre. C'était la fin des premiers balbutiements de l'État keynésien au Québec.

De 1944 à 1960, l'Union nationale refuse de se lancer dans de nouveaux programmes d'assistance sociale et revient à un discours proche

---

<sup>28</sup> Bernard L. Vigod, «<The Quebec Government and Social Legislation during the 1930s : A Study in Political Self-destruction >>, *Revue d'études canadiennes*, 14, 1 (printemps 1979), p. 61 ; Suzanne Lespérance-Morin, *Les débats concernant la loi des pensions de vieillesse au Québec de 1927 à 1936*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1981.

<sup>29</sup> Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988, pp. 124-125, 171-177.

de l'idéologie cléricale traditionnelle. Les pages du rapport de la Commission Tremblay consacrées à la sécurité sociale reflètent bien les vues du gouvernement. Le système québécois ne nécessite pas de changements profonds ; les institutions religieuses y jouent un rôle clef, ce qui correspond parfaitement à la tradition catholique et canadienne-française du Québec. On se méfie surtout de l'État car il représente un concurrent pour le système d'institutions privées. Le Québec n'a donc pas besoin d'un programme étatisé d'assurance-santé ou d'assurance-hospitalisation comme certaines provinces l'ont déjà établi à l'époque <sup>30</sup>. Aussi, le Québec s'est-il tenu à l'écart du programme fédéral à frais partagés d'assurance-hospitalisation mis sur pied en 1957. Comme on le sait, le déblocage n'est survenu qu'en 1960 alors que l'État québécois souscrit aux principes de l'État-providence et fait fi des objections des institutions religieuses. Le gouvernement se fait fort d'assumer le plein contrôle des institutions publiques de services sociaux, de santé et d'éducation.

## Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution tranquille, avec le mouvement de sécularisation qui la caractérise, marque l'échec du modèle de chrétienté urbaine mis patiemment sur pied par l'Église pour conserver son emprise sur les populations urbanisées. Dès le début du siècle, l'Église réalise avec raison que l'industrialisation et l'urbanisation donnent une nouvelle vigueur au libéralisme, notamment au principe de séparation Église, État, et elle craint que les milieux ouvriers ne deviennent réceptifs aux idées socialistes. Elle met alors sur pied le mouvement d'action catholique appuyé par des centres d'études et la presse catholique. Ces assises sociales et intellectuelles lui permettent même d'étendre son emprise sur le pouvoir politique dans les années 1930 à l'occasion de la crise. C'est le moment de se débarrasser du Parti libéral dont on redoute les orientations politiques. Les intellectuels catholiques inspirent le programme de l'Action libérale nationale et de l'Union natio-

---

<sup>30</sup> Ibid., pp. 133-137, 195-196.

nale. Et, une fois au pouvoir, Duplessis transposera dans ses choix politiques le conservatisme qui imprègne le Québec des années 1930. Les valeurs qui le guident s'inscrivent dans le courant idéologique que propage l'Église catholique depuis le milieu du XIXe siècle : primauté des valeurs morales et religieuses, centralité des idées d'ordre et d'autorité, importance attachée à l'agriculture, exaltation de la famille, attachement à la tradition, lutte virulente contre le communisme et le socialisme, respect de l'autorité de l'Église en éducation et en sécurité sociale, faible souci des libertés individuelles, méfiance envers le système démocratique, etc. La prospérité d'après-guerre permet à l'Union nationale de se maintenir au pouvoir pendant les années 1950, mais cette prospérité, en renforçant les valeurs libérales dans la société francophone, est aussi la source de l'échec du duplessisme.

## Annexe

[Retour à la table des matières](#)

Dans leurs travaux sur la période du duplessisme, Gilles Bourque et Jules Duchastel développent l'idée que l'Union nationale de 1944 à 1960 a mis de l'avant un discours politique essentiellement libéral <sup>31</sup>. De l'analyse de textes gouvernementaux et partisans (du trône, législatifs et électoraux), ils concluent que « l'Union nationale propose un

---

<sup>31</sup> Plusieurs articles et deux volumes : *Restons traditionnels et progressifs*, Montréal, Boréal, 1988 ; *La Société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994 (avec Jacques Beauchemin dans le dernier cas).

discours politique essentiellement laïque, moderne et libéral »<sup>32</sup>. Cette interprétation est étonnante compte tenu de la littérature historique sur le sujet et, j'imagine, plus surprenante encore pour ceux qui ont dû combattre le duplessisme. Les circonstances entourant la naissance de l'Union nationale et les politiques suivies par Duplessis pendant ses dix neuf ans au pouvoir s'inscrivent dans un cadre idéologique tout autre que celui du libéralisme. Les valeurs privilégiées s'inspirent non d'un libéralisme conservateur mais du conservatisme clérical, comme nous l'avons fait ressortir plus haut. L'Église québécoise dans les années 1950 reste encore attachée à une vision traditionnelle du monde (au modèle de chrétienté urbaine pour reprendre l'expression de Jean Hamelin) qui est issue de Vatican I et de la hantise des principes libéraux<sup>33</sup>. Et le gouvernement dirigé par Duplessis d'affirmer aussi tard qu'en 1960 : « Les législateurs québécois se sont toujours inspirés de la philosophie traditionnelle chrétienne qui fait apprécier véritablement le sens des valeurs... »<sup>34</sup>. Duplessis, rappelle Jean-Charles Bonenfant, « avait été élevé dans une atmosphère religieuse, atmosphère dominée par un homme intransigeant Comme Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, une atmosphère qui baignait dans les relents des ultramontains »<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> Gilles Bourque et al., *La Société libérale duplessiste*, p. 41. Les auteurs identifient même des éléments libéraux et modernes dans les mandements des évêques de 1944 à 1960 car l'Église reconnaît notamment la séparation du temporel et du spirituel (p. 258). Le discours ultramontain admet aussi des champs d'activités différents pour l'Église et l'État. Là où les ultramontains se séparent du discours libéral à ce sujet, c'est qu'ils défendent la supériorité de l'Église sur l'État et trace une ligne de démarcation entre les deux pouvoirs qui restreint significativement le rôle de l'État. Dans les années 1950, les évêques québécois tracent toujours une frontière où ils conservent la haute main sur l'éducation publique et les institutions sociales (Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Hurtubise/ HMH, 1978, pp. 80-121).

<sup>33</sup> Voir Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, Le XXe siècle*, tome 2, Montréal, Boréal Express, 1984, pp. 109-189.

<sup>34</sup> Gilles Bourque et al., *La Société libérale duplessiste*, p. 155.

<sup>35</sup> Raymond Paradis, *Nous avons connu Duplessis*, Montréal, Marie-France, 1977, p. 47.

Bourque et Duchastel admettent que le discours duplessiste manipule avec la plus grande prudence les notions de démocratie, de liberté et d'égalité. Mais la centralité éclatante de l'idée de progrès, écrivent-ils, permet « de situer le duplessisme au cœur même de la mouvance libérale »<sup>36</sup>. C'est principalement l'idée de progrès économique et de soutien à l'entreprise capitaliste de même que l'acceptation du système de démocratie libérale qui les amènent à ranger Duplessis parmi les représentants du libéralisme. Nous croyons plutôt qu'il subit le système démocratique et il lui aurait probablement préféré un régime plus autoritaire. Mais cette voie est difficilement possible à cause du régime politique fédéral au Canada et du discrédit dans lequel sont tombés les régimes de droite après la Deuxième Guerre mondiale. On ne saurait donc lui attribuer le mérite de « sauvegarder les bases de l'État libéral »<sup>37</sup>. De même, le support qu'il apporte à l'idée de progrès économique et au système capitaliste ne saurait le ranger automatiquement parmi les partisans de la modernité libérale. Les régimes fascistes se sont très bien accommodés de l'économie de marché et ils ont même souvent été les plus ardents promoteurs de la grande entreprise.

Rappelons que la valeur fondamentale de la philosophie libérale consiste à croire que les hommes sont de par leur nature des êtres libres et autonomes et qu'ils ont, de ce fait, en eux les éléments essentiels de leur conduite. De là découlent les valeurs de base du libéralisme : liberté, individualisme, rationalisme, progrès, propriété, bonheur, etc. Le libéralisme véhicule aussi une conception de l'aménagement de la vie en société, c'est-à-dire une conception de l'organisation politique qui est le système démocratique (l'autorité doit être consentie) et également une conception des rapports avec la foi religieuse qui propose la séparation du spirituel et du temporel. Ai-je besoin de souligner que les actions du régime Duplessis entrent en contradiction avec plusieurs de ces principes ?

---

<sup>36</sup> Ibid., p. 326.

<sup>37</sup> Ibid., p. 95.



Duplessis n'avait guère souci des libertés individuelles (loi du cadenas ou actions contre les Témoins de Jéhovah, par exemple) et attachait une grande importance au respect des valeurs d'ordre et d'autorité. Dirigeant la province de manière autocratique, il croyait profondément à la hiérarchie sociale, au rôle primordial des élites et à l'importance du chef pour assurer le bon fonctionnement de la société. Quant à la démocratie, son attachement y était plutôt tiède et il en a miné l'esprit par l'étendue qu'il a donné au patronage et par le peu de respect qu'il avait de l'indépendance du pouvoir judiciaire (il tenait, comme on le sait, à assumer le poste de Procureur général). Les principes qui le guident le rattachent dès lors bien davantage à la famille idéologique clérico-conservatrice qu'au libéralisme, fût-il conservateur.

Le libéralisme est présent au Québec depuis la fin du XVIIIe siècle et il représente un courant vigoureux au XXe. Mais il ne se trouve pas du côté de l'Union nationale. Comme nous l'avons montré au début de ce texte, il s'affirme dans les milieux d'affaires, du Parti libéral et de la presse politique. Ce sont ces forces qui résolvent la contradiction notée dans l'historiographie traditionnelle par Bourque et Duchastel entre l'infrastructure d'un Québec hautement industrialisé dans l'après-guerre et la superstructure idéologique, trop souvent ramenée, nous sommes d'accord, au discours clérical.

Fin du texte